



Projet financé par
l'Union européenne



PROJET EUROMED JUSTICE III

Composante II

Résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale

GT 2.1

PRÉPARATION D'UN MANUEL

**Manuel de bonnes pratiques concernant la résolution des conflits transfrontaliers en
matière familiale : les droits de garde et de visite**

Barcelone (ES), les 22, 23 et 24 mai 2012

Hôtel Novotel Barcelona City

Avgda. Diagonal 201

Barcelone

ORDRE DU JOUR

Mardi 22 mai 2012

09h00 - 09h30 **Enregistrement des participants**

09h30 - 09h45 **Mots de bienvenue**

Sara CAMPINOTI, Gestionnaire de programmes, Unité F4 Programmes Régionaux
Voisinage Sud, Direction générale Développement et Coopération – EuropeAid,
Commission européenne

Andrés SALCEDO VELASCO, Chef d'Equipe du projet EuroMed Justice III.

09h45 - 10h00 **Présentation des participants**

10h00 - 10h30 **Présentation générale du projet. Contexte général et résumé du travail réalisé dans le cadre des projets EuroMed Justice précédents sur la composante « Résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale »**

Andrés SALCEDO VELASCO

Discussion

10h30 - 11h00 Pause café

11h00 - 11h20 **Groupe de travail sur la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale. Programme de travail, timing et méthodologie.**

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS, Responsable de formation du projet EuroMed Justice III.

11h20 - 12h00 **Portée et contenu général des débats durant les réunions de ce groupe de travail**

Juliane HIRSCH, Expert principal à court terme

12h00 - 13h00 **Situation actuelle de la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale dans l'UE: référence spéciale aux droits de garde et de visite. Approche internationale et expérience espagnole.**

Javier FORCADA, Conseiller juridique, Ministère espagnol de la Justice, Direction générale de la Coopération internationale et Affaires religieuses; Juge aux affaires familiales.

13h00 - 14h30 Déjeuner

14h30 - 15h30 **Situation actuelle de la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale dans les pays partenaires du Voisinage Sud : référence spéciale aux droits de garde et de visite (I)**

Pays partenaires du Voisinage Sud (4 délégations)

Dania SAMOUL, Coordinatrice du projet EuroMed Justice III.

Discussion

15h30 - 16h00 Pause café

16h00 - 17h00 **Le travail réalisé par la Conférence de La Haye : référence particulière aux conflits transfrontaliers en matière familiale concernant les pays méditerranéens bénéficiaires et le Processus de Malte.**

Louise Ellen TEITZ, Premier Secrétaire, Conférence de La Haye de droit international privé.

Discussion

Fin de la 1^e journée

Mercredi 23 mai 2012

08h30 - 09h30 **Situation actuelle de la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale dans les pays partenaires du Voisinage Sud : référence spéciale aux droits de garde et de visite (II)**

Pays partenaires du Voisinage Sud (4 délégations)

Dania SAMOUL

Discussion

09h30 - 11h00 **Rôle des autorités centrales pour l'application des conventions internationales : référence spéciale aux droits de garde et de visite.**

Hans Michael VEITH, Juge à la retraite et ancien Vice-président de l'Office fédéral allemand de la Justice.

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

11h00 - 11h30 Pause café

11h30 - 13h00 **Discussion sur les bonnes pratiques dans le domaine de la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale, en particulier les droits de garde et de visite. (I)**

Juliane HIRSCH, Expert principal à court terme

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

13h00 - 14h30 Déjeuner

14h30 - 16h00 **Discussion sur les bonnes pratiques dans le domaine de la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale, en particulier les droits de garde et de visite. (II)**

Juliane HIRSCH, Expert principal à court terme

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

16h00 - 16h30 **Présentation du support offert par le site Internet du projet.**

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS

Fin de la 2^e journée

Jeudi 24 mai 2012

08h30 - 10h00 **Discussion sur les bonnes pratiques dans le domaine de la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale, en particulier les droits de garde et de visite. (III)**

Juliane HIRSCH, Expert principal à court terme

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

10h00 - 10h30 Pause café

10h30 - 12h00 **Discussion sur les bonnes pratiques dans le domaine de la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale, en particulier les droits de garde et de visite. (IV)**

Juliane HIRSCH, Expert principal à court terme

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

12h00 - 13h00 **Discussion sur les bonnes pratiques dans le domaine de la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale, en particulier les droits de garde et de visite. (V)**

Juliane HIRSCH, Expert principal à court terme

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

13h00 - 14h30 Déjeuner

14h30 - 16h00 **Discussion sur les bonnes pratiques dans le domaine de la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale, en particulier les droits de garde et de visite. (VI)**

Juliane HIRSCH, Expert principal à court terme

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

16h00 - 16h15 **Premières conclusions, recommandations et contributions par rapport au manuel. Préparer le travail intermédiaire et la prochaine réunion.**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

16h15 - 16h30 **Conclusions et clôture de la réunion**

Andrés SALCEDO VELASCO

Fin de la réunion

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la deuxième composante du projet : résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale. Les objectifs de cette activité seront de faire un inventaire à titre préliminaire des obstacles réels ou potentiels à l'adoption des Conventions de La Haye relatives à cette composante, et plus particulièrement de préparer un manuel de bonnes pratiques concernant la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale. Le manuel devra prendre en compte l'expérience de la Conférence de La Haye et du Processus de Malte en la matière, en particulier « Principes généraux et Guide de bonnes pratiques sur les contacts transfrontières relatifs aux enfants » qui a été préparé par la Conférence de La Haye de droit international privé. Cette réunion est la première des 5 réunions qui seront dédiées à cette question et se concentrera plus particulièrement sur les droits de garde et de visite. Méthodologie pour la préparation et remise du manuel: le groupe de travail (GT) fera office de véritable forum de réflexion dans le domaine couvert et sera l'occasion d'échanger des informations et de débattre de plusieurs questions à l'ordre du jour. Les résultats des travaux du groupe de travail seront d'une importance capitale pour obtenir une connaissance réelle des systèmes juridiques et avoir des discussions en profondeur sur les questions abordées. En outre, le manuel pourra aussi être utilisé comme guide pratique. Le manuel sera préparé suffisamment à l'avance pour pouvoir être présenté lors de la conférence régionale intermédiaire qui se tiendra au cours de la deuxième année du projet.

Durant la première réunion, on expliquera le contenu général et spécifique, le timing et la méthodologie de cette activité, et on aura l'occasion de discuter des résultats escomptés par rapport à cette question ainsi que du planning du travail à réaliser.

En outre, cette réunion sera aussi l'occasion de partager les avis des experts internationaux et la première approche des participants sur les principales questions qui seront traitées, selon leur propre perspective et en fonction de leurs compétences respectives. Ces discussions détaillées et en profondeur permettront d'examiner de manière approfondie les principales questions inscrites à l'ordre du jour de cette première réunion.

Profils des experts des pays bénéficiaires

Trois (3) participants (maximum) par pays partenaire du Voisinage Sud :

Profil : hauts fonctionnaires du ministère de la Justice ou d'une autre autorité publique compétente en la matière ; membres du judiciaire et autres professionnels du droit ; universitaires et représentants de la société civile possédant une solide expérience des thèmes abordés par le GT (résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale, droits de garde et de visite, droit international privé de la famille, rôle des commissions internationales, le Processus de Malte, rapt parentaux, contacts transfrontières relatifs aux enfants ; répartition des compétences entre juridictions civiles et religieuses ; modes alternatifs de résolution des conflits, etc.) ; la participation préalable à des activités similaires dans le cadre des projets EJM I ou EMJ II constitue un atout ; grande disponibilité pour effectuer le travail intense impliqué par l'activité du GT et la recherche, la préparation des réunions du GT, la collecte de la documentation et la rédaction du manuel ; aptitude à comprendre et à s'exprimer oralement et par écrit en français et/ou anglais (au moins les communications/contributions écrites devraient se faire en français ou en anglais) ; on veillera à ce que les personnes prenant part aux activités portant sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques occupent des postes stratégiques dans les institutions nationales et que, à ce titre, elles soient à même de partager les leçons tirées de ces activités avec leurs collègues et leur personnel.

Les experts (3) devront avoir un profil approprié, une bonne connaissance, une vision et une solide expérience dans ce domaine ; en outre, ils devront être disposés à livrer une contribution efficace et effective aux travaux de ce groupe de travail. Ceci suppose que leur pays d'origine les autorise non seulement à disposer de suffisamment de temps pour participer aux cinq réunions prévues pour cette activité, mais aussi qu'ils puissent disposer du temps nécessaire pour continuer à travailler ensemble et avec l'expert principal à court terme qui est chargé de l'élaboration du manuel, et avec l'équipe chargée du projet, de manière virtuelle, à travers le site Internet du projet et/ou d'autres moyens (courriels, etc.), de façon à assurer la continuité des travaux et un échange d'informations et d'idées entre toutes les parties impliquées. Pour cette raison, il serait souhaitable que la ou les mêmes personnes assistent à toutes les réunions, ou du moins que le chef de la délégation soit la même personne à chaque réunion.

Documentation

Une liste des documents de référence proposés pour approfondir les questions traitées sera fournie par l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet suffisamment à l'avance avant la date de la réunion.

Langues de travail

Français et anglais, et arabe, avec interprétation simultanée.

Lieu de la réunion et hébergement des participants



La réunion aura lieu à :

Hôtel Novotel Barcelona City

Avgda. Diagonal 201

Barcelone (ES)

Tél: +34 93 326 24 95

Fax: +34 93 485 41 67 36